

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

En ce mois d'avril, le Conseil municipal sera amené à voter le budget de la Ville pour l'année 2024.

Lors de la séance de février, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire qui fixe les grands axes de l'équipe municipale pour l'année.

Tout d'abord, nous nous devons de replacer ce budget dans un contexte plus global, celui de la situation économique nationale. La croissance est légèrement plus dynamique qu'attendue (+0,5%) au 2^{ème} trimestre tandis que l'inflation connaît un ralentissement ces dernières semaines.

Cependant, le contexte financier reste très délicat et le rétablissement des finances publiques sera lent, impactant fortement l'équilibre des communes.

Forte d'une gestion rigoureuse de nos finances depuis de nombreuses années, en 2024, la ville maintient ses grands axes d'action : Favoriser la

réussite éducative, accompagner les Dammariens les plus vulnérables, veiller à la sécurité des personnes, favoriser la citoyenneté et enfin préserver notre cadre de vie.

Malgré un contexte tendu et incertain en termes de recettes et de dépenses, la Ville confirme sa volonté de ne pas augmenter la pression fiscale qui pèse sur les propriétaires Dammariens.

Afin de préserver l'équilibre de ce budget, notre commune s'est engagée dans une gestion raisonnée et rationalisée des bâtiments municipaux. Ce choix permet à notre ville de faire face et de maintenir sa capacité de développement de projet en faveur de tous.

Parmi ces choix, l'année 2024 permettra de réaliser des opérations tels que :

- La programmation d'études sur la rénovation énergétique du groupe scolaire Tessan.

- La modernisation des équipements sportifs de la commune comme la piscine et le gymnase Pierre de Coubertin.

- La poursuite du plan pluriannuel de rénovation des voiries communales.

Depuis de nombreuses années, l'équipe municipale aux côtés du Maire, travaille activement à préserver les ressources financières de notre ville. Cette mission est la garantie de faire face aux importantes turbulences que notre économie nationale a connues.

Nous continuerons d'agir dans ce sens afin de préserver nos capacités à financer les projets et équipements de demain, nécessaires au plus grand nombre des Dammariens.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le groupe La Poste se porte plutôt bien financièrement depuis quelques années, malgré quelques acquisitions hasardeuses à l'étranger. Après avoir réalisé 1 milliard d'euros de bénéfices nets en 2022, le groupe réalise encore en 2023 un joli pactole de plus d'un demi milliard d'euros.

Et pourtant, la Poste continue de concentrer ces services de tri, éloignant toujours un peu plus le facteur ou la factrice de nos boîtes aux lettres.

Nous avons appris, comme beaucoup avec regret et en premier lieu celui des postiers, le déménagement du centre de tri du bureau poste de notre ville à Vaux-le-Pénil. Avec cette décision, les tournées à vélo à Dammarie-Lès-Lys vont devoir se faire en voiture ou autres véhicules électriques, sur des trajets où il y a beaucoup de rues à sens unique. Les parcours vont être rallongés, notamment pour les communes telles qu'Arbonne-la-Forêt, Barbizon et

Saint-Martin-en-Bière. Les délais seront donc plus longs pour distribuer les courriers et les colis. Le nombre de tournées n'a cessé de se réduire rallongeant d'autant la durée des tournées au fil des décennies pouvant expliquer quelques dysfonctionnements.

Et pourtant, en y regardant de plus près, la tendance de baisse de distribution de lettres s'inverse. Les correspondances baissent uniquement du fait de la diminution de la distribution de publicité, de services aux abonnés et de la presse. De plus, pour s'adapter au E-commerce et aux colis induits, la Poste a ouvert un centre de tri XXL Colissimo dans notre agglomération. Il fait suite à la suppression de deux centres de tri en Seine-et-Marne conduisant à une réduction globale des effectifs.

A force de courir après les bénéfices à 6 ou 7 chiffres, de réduire la qualité des services postaux,

de presser les conditions des salarié.e.s de La Poste et de concentrer les services, la question du maintien d'un bureau de poste rue du bas moulin à Dammarie-Lès-Lys peut se poser dans les années à venir puisque les trois quarts du bâtiment actuel loué sera vide à la fin du printemps.

Cette réalité de terrain vient se heurter au contrat de Présence Postale Territoriale 2023-2025 signé entre l'État, l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et le groupe La Poste afin, selon le contrat, d'améliorer et de consolider l'offre aux usagers dans les territoires, plus particulièrement péri-urbains et ruraux.

dammariecitoyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouh, Raphaël Segerer,
Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Aujourd'hui rien n'a changé !

La valse des postes au sein des services de la mairie ...

Dans le Lys'Mag de MARS 2023, nous dénonçons les problèmes au sein des services de la ville suite au décès de **Guilhory Albin** (effets psycho-sociaux néfastes du management actuel).

La directrice générale des services (DGS) en intérim depuis 3 ans continue de gérer le personnel comme bon lui semble au motif de plus d'efficacité et de contrôle (logique de rentabilité). De nombreuses personnes de qualité quittent la ville car les postes proposés ne correspondent pas à leur grade. Malaise et tensions persistent au sein des équipes. Cette gestion génère de l'instabilité et une perte de confiance en soi du personnel. Tous ces changements permanents sont source d'incompréhension pour les dammariens qui ne savent plus à qui s'adresser.

• Pour un service public de qualité pour tous et une Direction des services compétente !

EN FÉVRIER 2023, nous écrivions « Depuis que nous sommes élu(e)s, nous ne voyons que des initiatives ponctuelles sans réelle volonté politique. Il ne suffit pas de rénover, construire, réaménager, faire des parkings mais il faut également de l'humain... »

2024 : un nouveau contrat de politique de la ville qui stipule la priorité dans les quartiers qui doit s'appuyer sur :

- la participation des habitants, la réduction des inégalités
- la réussite éducative des élèves, des lieux d'accueil parents-enfants
- des actions de prévention des violences faites aux femmes...
- l'accès aux droits et aux soins

Nous voulons une gouvernance partagée
<https://passansnous.org/>

MARS 2024 : une gestion des salles municipales catastrophiques, aucune transparence !

Quelle association n'a pas essayé de refus à la demande de salle pour une réunion. Depuis la disparition du service associatif et le départ de Me Beauchef, les demandes sont gérées par les services (éducation, social, sport, culture). Il est fréquent de faire plusieurs bureaux avant de savoir à qui s'adresser : élus ou services ne se coordonnent pas. Vous apprenez qu'il faut des conventions pour obtenir une salle pour l'année (salle bloquée même si elle n'est pas toujours occupée) et que vous avez 3 types de fiches pour vos demandes (à trouver sur le site de la municipalité : un vrai jeu de piste !) Aucun courrier envoyé aux associations pour annoncer les nouvelles règles !

Parlez autour de vous et entendez le mécontentement des habitants ! Patricia, Sylvie, Hicham
UN NOUVEAU SOUFFLE